



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 17 mai 2023 - Palais d'État Iavoloha

Ce mercredi 17 mai 2023 s'est tenu au Palais d'État d'Iavoloha, le Conseil des Ministres présidé par le Président de la République Andry Rajoelina, et a vu la participation du Premier Ministre ainsi que des Ministres membres du Gouvernement.

I- COMMUNICATION VERBALE

MINISTERE DE LA JUSTICE

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge des droits et taxes à l'importation des dons en matériels informatiques provenant du PNUD dans le cadre du projet de renforcement des capacités institutionnelles pour la promotion de l'état de droit

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de ratification de quatre conventions de l'Organisation Internationale du Travail: : la convention (N°155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, la Convention (N°161) sur les services de santé au travail, la Convention (N°187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail et enfin, la Convention (N°190) sur la violence et le harcèlement.

En les ratifiant, Madagascar s'engagera à définir, mettre en application et réexaminer périodiquement une politique nationale cohérente en matière de sécurité, de santé des travailleurs et de milieu de travail, assortie d'un système national et de programmes nationaux ayant comme objectif de prévenir les accidents et les atteintes à la santé résultant du travail, liés au travail ou survenant au cours du travail. Le droit de toute personne à un monde de travail exempt de violence et de harcèlement n'en sera pas moins respecté

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande relative à l'autorisation de procéder aux démarches administratives et financières relative à l'aménagement extérieur des Hopitaly Manara-penitra (HMP) Ambohimahasoana, Beloha Andry et Antsalova.

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'autorisation de procéder à un appel d'offre restreint international pour l'acquisition de deux (02) appareils mammographies du Ministère de la Santé Publique.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge des Droits et Taxes à l'Importation de MICRONUTRIMENT et de POLYPROPYLENE destinés au Service de la Nutrition (Direction de la Santé Familiale) du Ministère de la Santé Publique, venant de l'UNICEF.

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge des Droits et Taxes à l'Importation des seringues 0,5 ml et safety box, destinés à la Direction

du Programme Elargi de Vaccination (DPEV) du Ministère de la Santé Publique pour cette année 2023.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'accord pour le lancement des appels d'offre concernant les équipements des campus et des dortoirs. Actuellement, les travaux de construction de trois (3) campus sont en cours de finalisation, trois (3) campus et neuf (9) dortoirs sont en attente de leur inauguration.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la situation des projets sur les Routes Nationales. Dans le cadre de l'exécution du plan d'action initié, en mois de mars 2023, le Ministère des Travaux Publics a présenté la situation des projets sur les routes nationales, notamment nos routes structurantes et non-structurantes. Le planning énumèrera de manière détaillée la situation des projets à partir du lancement, puis le délai d'exécution, l'état d'avancement et la prévision d'achèvement des travaux.

Les travaux en cours d'exécution:

- RN 4 (Antananarivo - Mahajanga):
- RN 6 (Ambanja - Ambilobe - Antsiranana):
- RN 9 (Analimasampy - Bevoay Manja):
- RN 12A (Taolagnaro - Ebakika: Masihanaka - Manambondro):
- RN 13 (Ambovombe - Taolagnaro):
- RN 24 (Andranomborondolo - Vohilava):
- RN 44 (Marovoay - Vodihala): RNS 5 (Toamasina - Foulpointe: Soanierana Ivongo - Vahibe) du Projet CERC (Contingent Emergency Response Component)
- RNS 12 (Irongro-Vangaindrano)
- Les travaux d'urgence Vague 1

Les travaux en cours de démarrage:

- RN 2 (Antananarivo - Toamasina);
- RN 5 (Marolambo-Tanifotsy);
- RN 6 (Ambondromamy Ambanja), A relancer;
- RN 7 (Antananarivo - Manandona - Antsirabe) En cours de relance d'un nouvel appel d'offre, après offre infructueuse
- RN 10 (Andranovory - Ampanihy - Ambovombe);
- RN 11 (Mahanoro-Mananjary);
- RN 11 (Mananjary - Nosivarika - Mahanoro): En phase d'appel d'offre ;
- RN 13 (Ihosaloha - Ambovombe) En phase de lancement d'Appel d'offre RNT 14 (Ifanadina - Ikongo);
- RN 23 (Projet Sahofika) En cours de lancement d'appel d'offre : RN 31 (Antsohihy - Behalanana);
- Rues de TANA:
- Les travaux d'urgence Vague 2 et 3 ;
- Tous les projets sur financement du Fonds Routier

Les Grands Projets Présidentiels :

- Voie Rapide Quest-Tana (VROT);
- Fly-Over reliant Anosizato et Andohatapenaka (Kianja Maki);
- AutoRoute reliant Antananarivo -Toamasina ;

Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge des droits et taxes à l'importation relative à l'acquisition de ponts modulaires par l'Etat Malagasy en collaboration avec la composante CERC du Projet de Développement Durable du secteur Routier (PDDR).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge financière des travaux de constructions de deux culées et montage de pont Bailey au PK 20 de la route RR-ALJ-20, Pont de Saharamy, District Mananara Nord – Région Analanjirifo.

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge par l'Etat Malagasy la réalisation des travaux de terrassement de la route reliant Vontovorona et le complexe sportif CNAPS

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Le Conseil des Ministres a approuvé la résiliation des Contrats d'Autorisations pour la construction et l'exploitation d'installations de Production et de Distribution d'énergie électrique dans les Communes Rurales d'Andina, de Kianjandrakefina et d'Ambohimitombo II, District d'Ambositra, Région d'Amoron'i Mania, Province Fianarantsoa.

Du fait du non-respect par le permissionnaire du délai d'exécution stipulée dans les contrats susmentionnés, des retards manifestes ont été constatés.

Aussi, suite au passage du cyclone AVA en 2017 causant des dégâts considérables sur les installations, le Permissionnaire a abandonné lesdits chantiers. De tout ce qui précède, des maintes rencontres ont été organisées entre les parties concernées afin de trouver des solutions aux problèmes précités. Cependant, aucun changement notable n'a été constaté. Et conformément, aux stipulations des articles 36 et 38 des Contrats d'Autorisations, une lettre de mise en demeure a été adressée à SRAFI, le 09 avril 2019, et une demande de conciliation, le 11 novembre 2021, pourtant elles sont restées infructueuses. Ainsi, l'attribution de numéro des arrêtés de résiliation, a été approuvé afin d'une part, de respecter le principe du parallélisme des formes et d'autre part, d'entamer les procédures adéquates pour assurer la continuité du service public de l'Électricité dans ces localités.

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge des Droits et Taxes liés à l'Importation (DTI) d'équipements et matériaux spécifiques nécessaires à la mise en place des pylônes du tronçon Anosy-Soarano et une partie des équipements de la gare motrice G1 Anosy, dans le cadre des travaux de construction du Transport par Câble (TPC) ligne Orange, d'Anosy à Ambatobe, 4ème à 8ème envoie.

II- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Adoption du décret consacrant l'émission de pièces d'or de 50 Ariary commémorative.

Dans le cadre de la célébration de son cinquantenaire prévue débuter en juin 2023 et en application des articles 8 et suivants de la Loi n°2016-004 du 29 juillet 2016, modifiée par la Loi n°2016-057 du 2 février 2017 portant statuts de la Banque Centrale de Madagascar, qui lui octroie le privilège d'émission de billets de banque et de pièces de

monnaie sur le territoire National, Banky Foiben'i Madagasikara ou BFM, sur décision de son Conseil d'Administration, souhaite émettre des pièces de monnaie en or d'une valeur faciale de 50 Ariary. Afin de marquer un événement important touchant la vie de la Nation, l'émission de pièces d'or constitue une pratique habituelle adoptée par les banques centrales et institutions monétaires

Sur le plan liquidité, la pièce d'or est un instrument reconnu internationalement et par conséquent ayant une forte liquidité, c'est-à-dire facile à acheter et à revendre dans le monde entier. Lesdites pièces auront un pouvoir libérateur tel que défini dans le projet de décret et seront mises en vente suivant un prix indexé au cours de l'or au niveau international et selon des modalités pratiques définies par BFM

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES + MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Adoption du décret portant approbation de la Convention de prêt n°L338 entre le Ministère de l'Economie et des Finances et la Société JIRO SY RANO MALAGASY et fixant les conditions et modalités d'émission des Bons du Trésor Spéciaux en faveur de la Société JIRO SY RANO MALAGASY dénommés « BTS-JIRAMA-2 ».

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES + MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Adoption de l'avant-projet de loi autorisant la ratification de prêt relatif au financement du Projet de Productivité et de Résilience des moyens de Subsistance en Milieu Rural, conclu le 09 avril 2023 entre la République de Madagascar et l'Association Internationale de Développement (IDA).

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

Adoption du décret fixant les salaires Minima d'Embauche et d'Ancienneté par catégorie professionnelle et la rémunération minimale mensuelle.

A l'issue de leur réunion en date du 17 Janvier 2023, les partenaires sociaux ont convenu de réviser les Salaires Minima d'Embauche et d'Ancienneté par catégorie professionnelle. Suite à la conclusion de l'accord et afin d'officialiser le protocole y afférent, les partenaires sociaux ont transmis leur proposition au Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales. Dans la nouvelle grille, le Salaire Minimum d'Embauche de la catégorie MI-A passera d'Ar 217.000 à Ar 238.800 pour le secteur non agricole et d'Ar 220.200 à Ar 242 200 pour le secteur agricole. Cette grille est applicable à compter du 1 Janvier 2023

Pour tenir compte de la déclaration Présidentielle, concrétisée par le Décret N° 2022-626 du 04 Mai 2022 et l'Arrêté Interministériel n°24545/2022 du 21 Septembre 2022 qui ont fixé le Salaire Minimum Mensuel à Payer pour la catégorie MI à OPIB à Ar 250.000 pour l'année 2022, les partenaires sociaux ont convenu que la rémunération minimale mensuelle incluant le salaire minimum d'embauche et l'ensemble des accessoires de salaire est fixée à Ar 250.000 à compter du 1^{er} Mai 2022. Cette décision fait suite à la rencontre qui s'est tenue entre le Président de la République et les Présidents de groupement du secteur privé (GEM, SIM, GEFP, FIVMPAMA)

MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

Adoption du décret modifiant et complétant le décret n°2023-098 du 01^{er} février 2023 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Aviation Civile de Madagascar (ACM).

MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE + MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

Adoption de l'avant-projet de loi autorisant la ratification de la Convention du travail maritime de l'Organisation Internationale du Travail (MLC 2006), telle qu'amendée.

III- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-530 du 27 mai 2020 et portant nomination de **Mme. RAHELISOA Adèle Virginie**, Directeur de la Communication du Ministère de la Défense Nationale.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2017-1177 du 20 décembre 2017 et portant nomination du **Médecin Colonel MIANDRISOA Rija Mikhaël**, Directeur Général Adjoint du Centre Hospitalier de Soavinandriana du Ministère de la Défense Nationale.

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS

- Adoption du décret portant nomination de **M. AIME François**, Directeur Régional de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers auprès de la Région Anosy.
- Adoption du décret portant nomination de **M. LAHA Mahatratra William**, Directeur Régional de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers auprès de la Région Atsimo Atsinanana.
- Adoption du décret portant nomination de **Mme. RAKOTONIARY Tsaroana Harizay**, Directeur de l'Expropriation pour Cause d'Utilité Publique auprès du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers.
- Adoption du décret portant nomination de **Mme. RAFIDIMANANTSOA Lovanirina**, Chef de la Cellule Stratégique du Foncier et de l'Aménagement auprès du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1139 du 03 août 2022 et portant nomination de **M. RAHARINJATOVO Vonjinirina Andriamahefa**, Directeur des Recherches et Développement du Fonds National Foncier ou FNF.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-817 du 1^{er} juin 2022 et portant nomination de **Mme. ANDRIANASOLO RAZAFIMANDIMBY Anjarasoa**, Directeur de la Réforme et de la Modernisation Foncières auprès du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers.

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-1539 du 18 novembre 2020 et portant nomination de **M. RAKOTOARIDINA Dieudonné**, Préfet d'Ambatondrazaka.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-593 du 27 avril 2022 et portant nomination de **M. ANDRIAMANANTENASOA Haja Andrianiaina**, Chef de District d'Antsalova.
- Adoption du décret portant nomination de **M. MAHARITRA Gabriel**, Chef de District d'Ikongo.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-036 du 12 janvier 2022 et portant nomination de **M. RALALAHARISON Oninirina Mamiko**, Chef de District de Betroka.

MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2013-098 du 19 février 2013 et portant nomination de **M. ANDRIANANDRAINA Fanomezantsoa Tahiana**, Directeur de la Logistique de l'Ecole Nationale d'Enseignement Aéronautique et de la Météorologie (ENEAM).

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Adoption du décret portant nomination de **Mme. RAVONINAHITRINIARIVO Tinaniaina**, Directeur Régional de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène dans la Région Betsiboka.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-523 du 13 avril 2022 et portant nomination de **Mme. RABEARY Dimbiniaina Hantanirina**, Directeur des Etudes Juridiques (DEJ) au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

IV- ABROGATION**MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS**

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1363 du 28 septembre 2022 portant nomination du Coordonnateur des Projets auprès du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Foncières.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Adoption du décret abrogeant le décret portant nomination du Directeur Général de l'Office Nationale de l'Environnement.

Fait ce 17 mai 2023

La Porte-Parole du Gouvernement,
Ministre de la Culture et de la Communication
Lalatiana RAKOTONDRAZAFY

La Porte-Parole du Président de la République,
Directeur de la Communication et des Relations Publiques - Présidence de la République
Lova Hasinirina RANOROMARO